



JUIN
N° 6 - 2002

INFORMATIONS VERNIER

L'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport voit le jour

C'est le lundi 13 mai que s'est tenue à la mairie de Vernier l'assemblée constitutive de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG).

Présidée par Christophe Iseli, conseiller administratif de la commune de Vernier, elle souhaite

faire entendre la position des collectivités publiques dans toute la problématique liée à l'AIG, notamment en matière d'aménagement du territoire. En plus d'œuvrer en faveur du respect des procédures et des valeurs limite en vigueur, il s'agit aussi d'assurer un important travail d'information.



Photo Murat

Sommaire

Le thème

- 3 L'ATCR-AIG voit le jour**
C'est le lundi 13 mai que s'est tenue à la mairie de Vernier l'assemblée constitutive de l'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève (ATCR-AIG).

Nouvelles communales

- 5** Conseil municipal du 14 mai
8 Nouveautés dans les bibliothèques communales
10 Activités du Service des sports
14 Vos petites annonces

- 15** Echos des clubs d'aînés
16 L'été aux Avanchets
24 Fête des Promotions

Infos-quartier

- 21** AIVV : En 1883, les participants à la Vogue de Vernier...

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 022 306 06 30

Pompes funèbres, tél. 022 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,
fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin
Route du Bois-des-Frères 30.

Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

Tennis d'Aïre

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,
tél. 022 796 62 96.

Bassins extérieurs ouverts jusqu'au
8 septembre 2002.

Ouverture 9h30, fermeture 19h30, limite
de sortie 20h. Ouverture à 11h le lundi.

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

Poste de Blandonnet, tél. 022 427 93 21

Police municipale

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 022 322 20 20

SOS Médecins, tél. 022 748 49 50

SOS infirmières, tél. 022 420 24 64

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 022 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 022 719 61 11

urgences 022 719 60 00

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Centre d'action sociale et de santé

Tél. 022 420 34 00, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine
Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur trois de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le vendredi de 14h à 16h.

Antenne du Lignon, tél. 022 420 35 00,
de 9h à 17h. Av. du Lignon 78.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux de 16h à 18h.
Consultation gratuite pour nourrissons
le mardi de 15h à 17h.

Antenne d'Avanchet, tél. 022 420 35 50,
de 9h à 17h. Rue du Grand-Bay 18.

Consultation gratuite pour nourrissons
le mercredi de 15h à 17h.

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence juridique sur rendez-vous,
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

Permanence chômage, de 9h à 12h

Lundi et jeudi : Maison de quartier d'Aïre-
Le Lignon, 12 bis Nicolas-Bogueret.

Mardi : local AIVV, 22, rue du Village.

Mercredi : local de quartier, 8, av. des
Libellules.

Vendredi : centre de quartier des
Avanchets, centre commercial.

Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 1er juillet 2002

Délai rédactionnel 10 juin 2002

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Ses statuts ont été adoptés à l'unanimité par les dix-huit communes représentées. Citons entre autres : Vernier et Satigny, les vaudoises Coppet, Mies et Tannay, et les françaises Challex, Ferney-Voltaire, Ornex, Sauvigny, Sergy, Preveessin-Moens, Versonnex, Divonne-les-Bains, Saint-Genis-Pouilly et Yvoire. Ainsi, étonnamment ni Meyrin, ni le Grand Saconnex, ni Genthod, ni Bellevue, ni Versoix n'y ont adhéré pour l'heure. Il faut espérer qu'elles comprendront que cette association a un rôle positif à jouer et adhéreront prochainement.

Point de départ

Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, la procédure liée au renouvellement de la concession fédérale d'exploitation de l'AIG n'est pas à l'origine de l'ATCR-AIG. La démarche avait été initiée il y a deux ans. Et si la constitution de l'association n'intervient que maintenant, c'est parce que les communes en question ont dû consacrer leurs efforts à l'urgence des délais liés à la concession fédérale.

C'est durant le printemps 2000 que l'AIG a adressé une requête auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) pour obtenir une nouvelle concession de 50 ans afin de pouvoir exploiter l'aéroport. En effet, la concession d'alors se terminait le 31 mai 2001. Dans ce cadre-là, pas moins de trente-cinq communes riveraines (neuf genevoises, cinq vaudoises et vingt et une françaises) se sont momentanément regroupées.

Une lettre a été envoyée en date du 5 mars 2001 à l'OFAC, dépendant du conseiller fédéral Moritz Leuenberger, pour demander que cette concession ne soit renouvelée qu'à condition que des mesures «concrètes et suffisantes» soient prises.

Concrètement, les communes demandaient cinq types de mesures :

- l'obligation d'insonoriser tous les bâtiments exposés à une nuisance dépassant les valeurs limites ;
- la modification des trajectoires de décollage ;
- la limitation des vols de nuit (de 22 heures à 6 heures) ;
- le transfert de l'aviation de plaisance

ailleurs dans le canton de Genève ;
- et enfin, la révision à la hausse de la surtaxe bruit.

Christophe Iseli s'est alors rendu à la tête d'une délégation de diverses communes à une audition de la commission de l'économie du Grand Conseil.

Concession obtenue et limites de bruit renforcées

Finalement, le Conseil fédéral a renouvelé la concession d'exploitation à fin mai 2001. Il est intéressant de noter qu'au même moment, le Tribunal fédéral a donné raison aux communes limitrophes de l'aéroport de Zurich-Kloten qui exigeaient que soient revus le schéma d'isolation phonique et le cadastre d'exposition au bruit.

Dans un premier temps, le Conseil fédéral avait davantage tenu compte des besoins économiques des aéroports que des intérêts de la population. Le gouvernement n'avait pas suivi les recommandations de la Commission fédérale pour l'évaluation des valeurs limites.

In fine, les valeurs en question ont été revues à la baisse, ce qui revient à une meilleure protection contre le bruit. Ainsi la valeur diurne (06h à 22h) dans les zones d'habitation sera de 60 décibels au lieu de 65. De 22h à 23h, la limite a été descendue à 55 décibels. Puis de 23h à minuit et de 05h à 06h, cette limite sera à 50 décibels. Quant aux vols de nuit (entre minuit et 05h), ils restent proscrits, à quelques exceptions près.

Poursuivre le combat

Fort de sa nouvelle concession, l'aéroport va pouvoir poursuivre son développement. Celui-ci sera également lié au développement du concept du rectangle d'or. Un des axes de ce concept de grande envergure prévoit le développement de l'aviation d'affaires et la construction d'un centre de conférences. «Si j'ai tenu à me battre pour que l'ATCR-AIG voie le jour, c'est pour que les collectivités locales soient, dans leur ensemble, un interlocuteur reconnu et compétent en matière de développement du périmètre de l'aéroport, comme cela est le cas à Zurich et

à bien d'autres endroits». Les résultats obtenus par l'association zurichoise apportent une preuve flagrante de l'utilité d'un tel regroupement de collectivités. Dans les débats à venir, l'association fera en sorte qu'il soit tenu compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux, c'est-à-dire que les principes du développement durable soient pleinement respectés. Depuis fort longtemps, il existe l'ARAG (Association des Riverains de l'Aéroport de Genève). Elle a des objectifs similaires, mais forcément plus restreints et n'a pas le même poids politique ; il n'y a par conséquent pas double emploi. Pendant l'été, le comité directeur de l'ATCR élaborera un programme d'action qui sera soumis à l'assemblée générale, comme le prévoient les statuts. Suivra une véritable campagne d'information et de consultation des communes membres et de leur population, puis des contacts aux niveaux régionaux et nationaux. Sur le plan des moyens, rappelons que les communes membres de l'ATCR sont soumises à une cotisation annuelle de 75 centimes par habitant, afin d'être à même d'assumer des frais de secrétariat, d'expertise technique et juridique. Le but de l'ATCR-AIG n'est pas forcément de se battre pour obtenir une diminution du nombre d'avions. «Ce que nous voulons c'est que toutes les normes, les lois et les conventions soient respectées. Quand la commission des nuisances de l'aéroport est dirigée par le directeur de l'aéroport, certaines personnes trouvent que cette double casquette n'est pas garante d'une appréciation totalement objective» ajoute le magistrat. Il est vrai qu'une instance qui n'est pas directement liée à l'AIG aurait une plus grande crédibilité en raison de son indépendance. Il est tout aussi vrai que les nuisances ne sont qu'un des aspects intéressant les communes.

En conclusion, nous pouvons constater qu'avec son appui important à la constitution de l'ATCR-AIG, Vernier montre une nouvelle fois son rôle moteur historique en matière de défense de la population riveraine de l'aéroport.

Serge Guertchakoff

Vous avez entre 16 et 25 ans ! Vous aimez écrire des poésies, contes ou nouvelles

Alors participez à la 10^e édition du Prix Littéraire de la Commune de Vernier pour Jeunes Auteurs 2003

A l'occasion de cette 10^e édition, ce concours est ouvert aux jeunes domiciliés ou scolarisés en Suisse romande et en France voisine.

Chaque genre sera récompensé, selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces et un recueil sera édité.

Date de clôture du concours : 30 septembre 2002

Date du timbre postal faisant foi.

La remise des prix aura lieu au Salon International du Livre, de la Presse et du Multimédia à Palexpo, Genève, au printemps 2003.

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux jeunes domiciliés ou scolarisés en **Suisse romande** et en **France voisine**.
Il couvre deux catégories d'âge :
 - A) 16-20 ans : nés entre 1982 et 1986
 - B) 21-25 ans : nés entre 1977 et 1981
 2. Les genres suivants font l'objet du concours:
 - 1) conte ou nouvelle
 - 2) poésie

L'oeuvre présentée doit être inédite, écrite en français et comprendre ce qui suit :

 - **conte ou nouvelle** : minimum 10 pages et maximum 15 pages, de 30 lignes chacune maximum
 - **poésie** : minimum 10 poèmes et maximum 15 poèmes en vers libres ou classiques, prose poétique
 - 3a. **Les textes dactylographiés en trois exemplaires** doivent parvenir au Service culturel de la Commune de Vernier.
Prévoir une page de garde avec les indications ci-dessous :
 - **Catégorie et Genre**
 - **Nom**
 - **Prénom (à préciser si féminin ou masculin)**
 - **Adresse**
 - **Date de naissance complète**
 - **Numéro de téléphone**
 - **Titre de l'oeuvre présentée**
 - 3b. Si le texte a été élaboré sur ordinateur, joindre la disquette ou le CD.
 4. Le jury délibère à huis clos. Il ne tient compte que de la valeur littéraire de l'oeuvre. Ses décisions sont sans appel. Les écrits ne seront pas restitués aux auteurs.
 5. Il ne sera pas tenu compte des ouvrages ne correspondant pas au présent règlement, ainsi que des textes parvenus après le délai de clôture.
- Vernier, février 2002

RECHERCHE DE DOCUMENTS...

La Commune de Vernier met actuellement sur pied une importante exposition iconographique, qui se déroulera en automne 2003. Afin de préparer cet événement, le groupe de travail mandaté par le Service culturel est à la recherche de tout document (photo, carte, plan, tableau, etc.) relatif à l'histoire, récente ou ancienne, de la commune. Si vous possédez un tel objet ou si vous souhaitez transmettre une information utile à ce propos, merci de prendre contact dès que possible avec M. Pierre Comtat (tél. 022 796 07 17) ou M. Gilbert Pahud (tél. 022 341 39 17).

Conseil municipal - séance du 14 mai 2002

Le Conseil municipal a débuté la séance en désignant son nouveau Bureau, lequel fonctionnera jusqu'à la fin de cette législature. C'est Myriam Martenet (V) qui a succédé à Chantal Longchamp (AdG), malgré l'abstention du groupe socialiste. Cette dernière lui a remis un bouquet de fleurs sous les applaudissements de l'assistance. Georges Baechler (R) prend la première vice-présidence ; Yves Magnin (PDC) la deuxième vice-présidence ; Pierre Ronget (L) le poste de secrétaire ; Jacques Dupré (S) celui de vice-secrétaire ; et Chantal Longchamp devient simple membre du Bureau du Conseil municipal.

Après cette formalité, ce fut au tour de la désignation des six membres de la commission du mérite verniolan : Daniel Hauenstein (AdG), Montserrat Blanco (S), Guy Anderegg (PDC), Otto Caduff (V), Antoine Alarcon (R) et Pierre Ronget (L).

Très rapidement, les élus ont accepté à l'unanimité de donner un préavis favorable à la dérogation au rapport des surfaces pour les parcelles 1654 et 3546 (route de Peney 67). Il s'agit d'un projet relatif à la construction de cinq villas contiguës.

Développement durable

L'adoption d'un concept verniolan du développement durable a suscité un plus vaste débat. Le projet proposé par le conseiller administratif Christophe Iseli prévoit la constitution d'un Observatoire permanent du développement durable. Il s'agira d'un organisme consultatif apolitique composé de neuf experts issus des milieux économiques, sociaux et environnementaux. Les élus verniolans ont adopté à la quasi unanimité le concept retenu (moins une abstention libérale).

La DA relative aux dépassements de crédits des comptes de fonctionnement 2001 a été adoptée également, avec 5 abstentions libérales. Rappelons qu'il s'agit d'un montant d'environ 4,8 millions de francs.

Comptes 2001 adoptés

Les comptes communaux de fonctionnement et des investissements

2001 ont quant à eux été adoptés par 28 oui et 5 abstentions (L). Ils ont été bouclés avec un montant de 64,18 millions aux charges et de 65,8 millions aux revenus, soit un excédent de 1,65 million. Les Verts ont souhaité que l'on s'attaque à une diminution de la dette, laquelle engendre le versement annuel d'un montant de 5 millions de francs.

Aucun débat quant à l'approbation des comptes 2001 de la Fondation des maisons communales de Vernier (unanimité moins une voix).

Futur tram

Les élus étaient aussi consultés afin de donner un préavis dans le cadre de l'enquête publique fédérale relative au projet de concession d'infrastructure pour le tramway Cornavin-Meyrin-Cern (TCMC).

Dans cette phase, il s'agissait uniquement de se déterminer sur le tracé et les arrêts de ce futur moyen de transport, et non de savoir quel modèle de voiture sera choisi, ni quel sera l'aménagement des futures stations. Pour cela des procédures ultérieures devront encore être conduites.

Le tracé du TCMC traverse Vernier de la place du Bouchet jusqu'à la fin de la piste de l'aéroport en suivant la route de Meyrin de manière rectiligne.

Quatre arrêts sont situés sur la commune : Bouchet, Balexert, Avanchets et Blandonnet. Le préavis transmis est favorable, mais il a été amendé. A la demande de la gauche, il sera requis qu'une demande de concession pour que ce tram passe sur le pont du Mont-Blanc (en site mixte) soit rapidement déposée. De plus, les élus unanimes souhaitent qu'un tracé direct soit prévu entre Meyrin-Village et Riantbosson, ceci afin d'assurer une meilleure attractivité.

Enfin, il est aussi souhaité qu'un des arrêts à la Servette soit supprimé afin d'augmenter la rapidité de ce futur moyen de transport.

Envois en commissions

Une délibération du Conseil municipal a été acceptée à l'unanimité (moins une voix libérale), puis envoyée en commission sociale. Elle rejette la

DM 184, la motion 194 et le postulat qui concernaient l'insertion et la réinsertion professionnelles. Il est aussi demandé de rattacher au service social la permanence conseil emploi mise sur pied par l'association VIE, avec mission de reprendre les prestations dans l'ensemble des quartiers de la commune ; mais aussi de confier à une association de la commune le développement et la gestion de l'insertion et de la réinsertion des jeunes en difficulté. Une tâche dont s'occupe déjà avec un certain succès l'association Brico-Jeunes.

Une pétition relative à la sauvegarde du jardin Robinson du Lignon a été envoyée à la commission sociale et à la commission de l'environnement à l'unanimité.

La demande de préavis au projet de modification du régime des zones à Crotte-au-Loup a été envoyée à la commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

La demande de crédit pour l'expertise des ouvrages d'art du domaine public communal (60000 francs) et celle de 252 500 francs relative au renouvellement d'un camion au service de la voirie ont été envoyées à la commission du génie civil et des équipements.

Idem pour la demande de crédit pour les travaux de réfection, de transformation et d'agrandissement du cimetière de Vernier (1,318 million) et pour la demande d'un crédit d'étude pour une redéfinition de la route communale de Vernier (180 000 francs).

Enfin, la demande de préavis concernant un projet de plan localisé de quartier au chemin de Sales a été envoyée à la commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Motions

Enfin quatre motions ont été présentées. Deux ont été acceptées, deux refusées. Matthias Buschbeck (V) invitait le Conseil administratif à « souscrire au produit Vitale vert pour l'éclairage public et pour les bâtiments dont la consommation électrique est bien maîtrisée ; souscrire au produit Vitale jaune pour tous les autres bâtiments

Conseil municipal

dont la consommation d'énergie électrique est encore peu performante ; et à souscrire ultérieurement au produit Vitale vert pour l'ensemble des bâtiments». Le conseiller administratif Christophe Iseli a indiqué que cette motion engendrerait un surcoût de 290 000 francs.

La commune a choisi une voie médiane : l'électricité Vitale vert pour les bâtiments communaux (à l'exception des bâtiments scolaires et sportifs), le Vitale jaune pour l'éclairage public et le Vitale bleu pour le reste des bâtiments, soit un surcoût de 50 000 francs. Bref, la motion a été rejetée par 20 voix contre 6 et 7 abstentions.

Par contre, sa seconde motion a rencontré plus de succès. Elle invite le Conseil administratif à renégocier les contrats de maintenance des entreprises de chauffage-ventilation par des contrats du type «à la performance» et

à mettre en place ce nouveau type de contrat pour toute nouvelle installation thermique.

Préaux d'école

Chantal Longchamp demandait aux autorités «d'obtenir des instances cantonales des dispositions légales permettant de restreindre l'accès des parcs et des préaux, entre minuit et 6h du matin, aux seuls utilisateurs des locaux communaux munis d'une autorisation écrite (sauf en cas de manifestations culturelles ou sportives annoncées), et de limiter, pendant les heures d'école, l'accès aux préaux aux élèves et au personnel de l'école. Sa motion a été refusée par 23 voix contre 6 (AdG, 1 lib) et 4 abstentions (L et R).

Par contre, celle d'Yves Magnin a été très largement acceptée et envoyée

en commission sécurité, transports et environnement. Elle décide «d'enjoindre le Conseil administratif à entreprendre une campagne d'information afin de sensibiliser la population de Vernier sur le vandalisme et ses coûts pour la commune.»

Enfin un postulat écolo a été envoyé à la commission des bâtiments. Il charge l'exécutif communal d'effectuer l'inventaire des surfaces disponibles sur les bâtiments communaux et d'entreprendre une étude succincte de faisabilité technique pour des installations photovoltaïques.

S.G.

Prochaine séance du Conseil municipal

mardi 25 juin 2002 à 20h30



Ramassages ménagers

DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 2 juillet et 6 août 2002

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 4 juillet et 8 août 2002

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés :

PET mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi

Attention : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

Frigos et congélateurs doivent être munis d'une vignette «recyclable» disponible à la Mairie ou au Centre d'entretien au prix de Fr. 75.-.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

Les gagnantes du concours du mois de mai sur la récupération des déchets sont : Mmes Barbara Porret, Ellen Balmer et Marianne Bovay, qui ont chacune gagné une place de cinéma à Balxert.

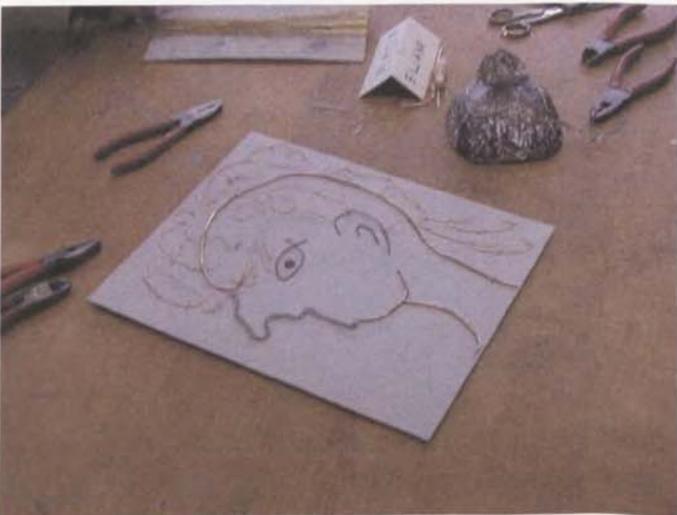
Créations en fil de fer, l'art du recyclage

Au mois de mars, la classe de Mme Balmer Barras de l'école des Ranches II, s'est rendue à l'école de Luchepolet à Bernex pour participer à un atelier de bricolage à partir de matières recyclables ayant pour thème « le fil de fer ».

Les élèves ont pu réaliser divers objets à partir de fil de fer, de chutes de bois, de cailloux, de capsules et parties métalliques de bouchons de champagne. Ils ont ainsi pu constater qu'à partir de ces déchets il était

possible de créer des portraits avec des parties de chaîne, ainsi qu'un presse-papiers formé d'une tortue fabriquée avec une armature de bouchon de champagne et du fil de fer, collée sur un caillou peint, qu'ils ont pu offrir comme cadeau pour la fête des mères.

Ces ateliers permettent aux enfants de prendre conscience que n'importe quel déchet peut être valorisé et transformé, plutôt que de finir dans les ordures.



Bibliothèques communales de Vernier

C'est à lire près de chez vous

des romans :

Maxence Ferminé - Opium
John Irving - La Quatrième main
Kurt Andersen - Riches et célèbres
Barbara Delinsky - Le vignoble
Matthias Zschokke - Bonheur flottant
Helen van Royen - Le bonheur de la femme au foyer
Thierry Jonquet - Ad vitam aeternam
Catherine Ryan Hyde - La Chaîne du cœur
Amitar Ghosh - Le palais des miroirs
Nicholas Evans - Le cœur des flammes
James Blaylock - Le nain qui disparaissait

des documentaires :

Sept ans sous influence d'une secte
Aimez-vous Sagan ?
Bien voir à tout âge
Mon enfant aussi : les questions des parents sur les toxicomanies et les drogues
Les comédies musicales
La vérité sur les cosmétiques

pour préparer vos vacances :

Soleil mode d'emploi
Un grand week-end à Florence
Secours pour randonneurs en montagne
Le petit guide de l'épilation
Guide Voir - Floride
Programme ventre plat
Guide Voir - Italie
La santé des voyageurs
Le Routard - Irlande
Guides bleus évasions - Baléares
etc.

Des CD-ROM sont également à votre disposition.

En raison de travaux informatiques, les trois bibliothèques communales seront fermées la dernière semaine de juin, soit du 24 au 29 juin.

Avanchet

Dans la galerie marchande
☎ 022 797 05 55
(heures d'ouverture)

Lundi : 16h - 20h
Mardi : 15h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A
☎ 022 797 16 82
(heures d'ouverture)

Lundi : 15h - 19h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 14h - 18h
16h - 20h

Vernier

Rue du Village 57-59
☎ 022 341 04 91
(heures d'ouverture)

Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h

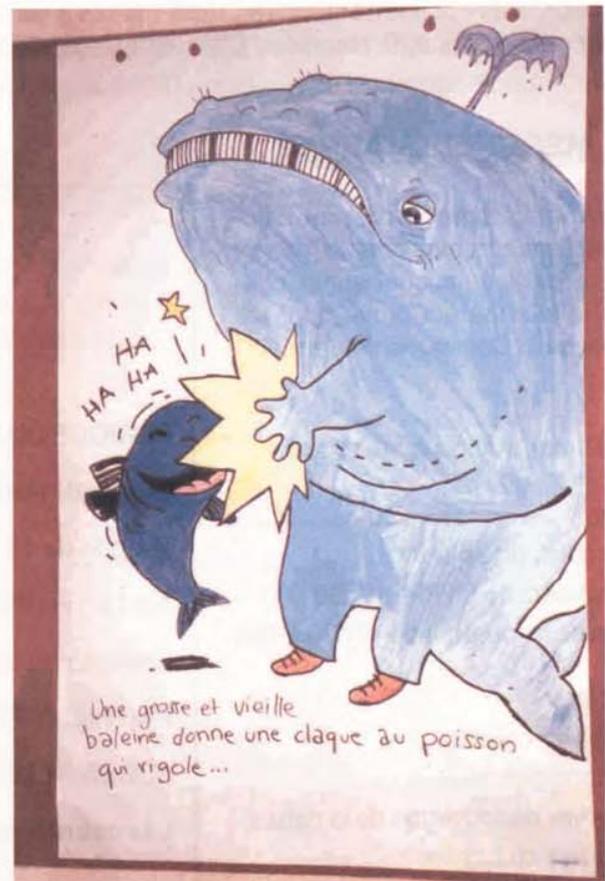
(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit)

ATELIERS ARTISTIQUES A LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre du Festival Jeunesse, les Bibliothèques de la Commune de Vernier ont organisé des ateliers artistiques pour les classes de 3P et 4P.



Savourez le résultat !



Il était notamment proposé aux enfants d'inventer une courte histoire qui était ensuite mise en image par l'illustrateur genevois Tom Tirabosco !

Il ne restait plus alors aux élèves qu'à rajouter les couleurs de leur choix.

Dessins présentés sur cette page, réalisés par les classes de l'école de Châtelaine

MAISON DE QUARTIER D'AIRE - LE LIGNON

chemin Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 Aire

Tél. : 022/ 970 06 90 - Fax : 022/ 970 06 91

Aux parents et habitants de la commune de Vernier

L'équipe du secteur enfants de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon a le plaisir de vous informer que plusieurs accueils sont organisés pour les enfants et les préados lors des vacances scolaires, les mercredis de congé, après l'école, les vendredis soirs, etc.

Des rencontres/échanges et des soirées festives ont lieu durant l'année afin de discuter avec vous sur un sujet convenu ensemble ou simplement pour s'amuser en faisant la fête.

Pour clore l'année scolaire, nous organisons **le mercredi 19 juin 2002 dès 17h30 à la maison de quartier** une soirée festive pleine de surprises. Vous êtes tous cordialement invités. Renseignez-vous auprès des animateurs du secteur enfants (Tina, Ombretta ou Claude) au 022/970 06 90.

LES MERCREDIS AERES

Si votre enfant a besoin d'un lieu d'accueil et d'encadrement, dès la rentrée scolaire 2002, un accueil sur inscription à la journée est prévu pour les enfants de la Commune de Vernier.

Age :

- de 4 ans révolus à 10/11 ans

Horaire:

- Accueil: de 8h à 9h
- Activités: de 9h15 à 17h30
- Fin de la journée: de 17h30 à 18h

Activités :

- Ateliers créatifs
- Bricolages, jeux
- Sorties découvertes de la nature
- Sorties culturelles
- Sorties sportives, etc.

Prix :

- Fr. 10.- par journée
- Fr. 15.- pour 2 enfants de la même famille

Dans le prix sont compris: les animations, le petit déjeuner, le repas de midi et le goûter.

Animatrice :

- Tina Redha

Pour tous renseignements complémentaires, notre secrétariat répond à vos appels le lundi, mercredi et jeudi de 15h30 à 19h00 et le mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 au no de tél.: 970 06 90.

Piscine du Lignon

COURS D'AQUAGYM D'ETE

PERIODE DU 26 JUIN AU 28 AOUT 2002

mercredi 18h30 - 19h05

Période de 10 leçons de 35 minutes (TVA 7,6% incluse)

Adulte : Fr. 90.—, AVS/AI : Fr. 80.—.

Entrées non comprises.

PAIEMENT ET INSCRIPTIONS à la caisse de la piscine du Lignon.

AUCUN REMBOURSEMENT NI REMPLACEMENT.

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

ECOLE DE PLONGEE

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine à la piscine du Lignon durant la saison été 2002 (de mi-mai à fin septembre). Des brevets internationaux P.A.D.I. (Professional Association of Divers Instructors) seront remis aux élèves qui auront réussi leur examen.

Par ex. : cours Open Water : Fr. 520.—

CAMPS DE PLONGEE

pour enfant dès 12 ans (révolus)

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la caisse de la piscine du Lignon, tél. 022 796.62.96 ou au tél. 079/213.32.03.

LA BANQUE RAIFFEISEN CHANGE DE DECOR

Enclavée depuis de nombreuses années dans le coeur du Village de Vernier, la Banque Raiffeisen a déménagé de site. C'est donc une toute nouvelle agence qui s'est ouverte le 29 avril au chemin Champ-Claude no 1, à proximité de la Migros.

Le concept de cette nouvelle agence est basé sur le conseil et la convivialité, une équipe professionnelle et accueillante est à votre service dans un environnement ouvert, afin de vous offrir des prestations de qualité. De plus un Bancomat est désormais disponible pour les opérations en espèces.

Changement de peau, pas d'esprit.

Le monde actuel bouge et avec lui le domaine bancaire évolue également, la banque traditionnelle est appelée à disparaître. Aujourd'hui de nouveaux canaux de distribution sont à disposition de la clientèle pour toutes les activités courantes.

Grâce au RAIFFEISENdirect, les clients peuvent depuis chez eux, à toute heure et en toute tranquillité, consulter leurs comptes, faire leurs paiements et accéder à diverses informations.

Mais malgré ces évolutions, nous voulons garder l'esprit Raiffeisen, qui est celui de la Banque attachée à sa région. C'est pour cela que vous trouvez chez nous des gens compétents, qui sont à votre écoute. Nous nous réjouissons de vous rencontrer très prochainement.

RAIFFEISEN



Banque Raiffeisen Genève Ouest

UNE BANQUE POUR TOUS

Les prestations très larges que nous proposons sont assorties de conditions avantageuses.

Nous avons la compétence que vous attendez de votre banquier ainsi qu'une infrastructure professionnelle organisée en coopérative. Découvrez avec nous des possibilités qui vous permettront d'aller plus loin.

Horaire de notre agence de Vernier :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
14h00 à 17h30

PRETS HYPOTHECAIRES : TAUX 3,875 % net !

☎ 022 – 753.91.91

ESPACES DE VIE ENFANTINE A VERNIER

Une initiative intitulée «Pour la création d'une nouvelle crèche à Vernier» et proposée par l'Alliance de gauche, a été déposée en juin 2000 et demandait la création d'une crèche dans le secteur de Châtelaine, Balaxert, Libellules et Avanchets.

Le Conseil administratif a élaboré un plan directeur des institutions de la petite enfance qui devait constituer la réponse des autorités à l'initiative mentionnée ci-dessus, mais il ne s'est pas intéressé aux coûts induits par un tel projet.

Suite à une intervention des libéraux s'interrogeant sur les incidences budgétaires pour les années à venir, le Conseil administratif qui n'avait pas pris en compte cet aspect, a retiré ce projet global qui aurait coûté plusieurs millions aux contribuables de la commune.

Par la suite, le Conseil administratif a déposé un nouveau projet de délibération pour la construction d'un espace de vie infantine au Lignon.

Il y a lieu, en effet, de constater, à ce

propos, que la politique louvoyante du Conseil administratif ne répondait aucunement à l'initiative qui avait été déposée, notamment au niveau du périmètre géographique et le Conseil municipal restait dans le doute quant au retrait de ladite initiative. En outre, en cas d'approbation populaire de l'initiative, le risque de cumul des structures et de charges supplémentaires pour la commune n'était pas dénué de fondement.

De plus, les débats en double commission des finances, de l'économie et de l'administration et sociale n'ont nullement permis de clarifier une situation pour le moins obscure et de lever les ambiguïtés.

Pendant l'étude du dossier, le groupe libéral s'est clairement prononcé, notamment lors d'une séance du 8 avril 2002, en refusant le crédit relatif aux travaux de construction d'un «espace de vie infantine» au Lignon.

Cette prise de position ne doit pas être interprétée comme une opposition à la petite enfance et une négation des besoins mais plutôt comme la volonté

de permettre à la population verniolane de se prononcer sur un objet important, puisque les autorités politiques n'ont pas réussi, dans une première approche, à définir une politique claire avec la couverture financière nécessaire.

Regrettant qu'une majorité des élus municipaux veuille s'arroger le droit de décider, au nom de toute la population verniolane, le groupe libéral, conscient de l'importance de l'enjeu, a voulu permettre aux électeurs verniolans de se prononcer sur un sujet qui touche l'ensemble de la population. Cette démarche aurait permis, lors d'un débat public, de mieux cerner les besoins de la population ainsi que les implications financières.

La démocratie implique une immédiateté de contact avec les électrices et les électeurs que la majorité du Conseil municipal n'a pas voulu.

Pour le groupe libéral
Georges Zufferey

Vos élus au service des verniolans :

Madame Janine Cherix	Avenue Edmond Vaucher 31	1219 Châtelaine	tél. 022 796 89 44
Monsieur Zerouk Benelmouffok	Chemin de l'Esplanade 14	1214 Vernier	tél. 022 341 17 47
Monsieur Rémi Jéquier	Avenue Henri-Golay 12 ^E	1219 Châtelaine	tél. 022 796 68 40
Monsieur Pierre Ronget	Route de Montfleury 38	1214 Vernier	tél. 022 341 31 44
Monsieur Georges Zufferey	Rue du Village 32	1214 Vernier	tél. 022 341 03 86

Les Verts engagent Vernier sur le chemin des énergies renouvelables

En déposant trois textes demandant une amélioration de la politique énergétique de la commune, les Verts de Vernier veulent obtenir une gestion performante de l'énergie des bâtiments communaux dans l'optique du développement durable.

Les ménages, les entreprises et les collectivités publiques, ont reçu ces dernières semaines une lettre des SIG leur offrant la possibilité de choisir, pour la première fois, l'énergie qu'ils souhaitent acquérir pour leur consommation. L'objectif des SIG est de sensibiliser le consommateur sur la possibilité de consommer l'énergie électrique selon sa propre sensibilité par rapport au développement durable.

Le choix se situe entre 4 produits de la gamme « Vitale », soit le produit « bleu » constitué à 100 % d'énergie hydraulique, le produit « jaune », énergies produites dans le canton (Verbois, Chancy-Pougny, Seujet, Cheneviers, etc.), le produit « vert », énergies renouvelables de l'avenir (solaire, éolienne, barrages certifiés écologiques, etc.) et enfin le produit « Mix » contenant de l'énergie fossile, nucléaire et hydraulique. Les prix de vente des énergies sont différents car il est tenu compte de leur coût de production. On peut ainsi se rendre compte que l'énergie la plus écologique (produit vert) est également la plus chère car les coûts de production actuels sont encore assez élevés mais devraient diminuer avec le temps.

Quelle a été le choix de votre commune sur ce sujet ? Le Conseil administratif, sensible à la question, a choisi d'acquérir de l'énergie « jaune », (ce qui est déjà un pas positif) malgré la motion déposée par les écologistes qui demandaient de souscrire partiellement au produit « vert », notamment pour l'éclairage public, en raison de la très bonne efficacité énergétique des

luminaires. La ville de Genève va d'ailleurs vraisemblablement suivre cette voie pour l'éclairage public et l'on connaît le sérieux du service de l'énergie de cette dernière ! Dommage, toutefois la décision de la commune n'a pas de caractère irréversible car il est possible en tout temps de modifier ce choix. Nous espérons donc que la commune reverra bientôt sa position et souscrira partiellement ou en totalité au produit « vert ».

Bientôt des panneaux solaires sur les bâtiments communaux ?

Afin de contribuer à la production des énergies renouvelables du futur dont la production devra augmenter pour répondre à la demande du tarif « vert » des SIG, les Verts ont proposé de faire l'inventaire des surfaces disponibles sur les bâtiments communaux pouvant accueillir des panneaux solaires photovoltaïques. Le Conseil Municipal a réservé un bon accueil à cette motion et a accepté à l'unanimité l'entrée en matière sur cette proposition.

Produisons « mieux », mais consommons moins

Le modèle actuel de contrat d'entretien des installations de chauffage-ventilation n'incite pas les entreprises à optimiser leurs installations thermiques, sachant que, de toutes manières, les charges de chauffage seront supportées, soit par les locataires (dans le cas d'un immeuble locatif), soit par le propriétaire (dans le cas

de bâtiments communaux).

C'est pourquoi les Verts ont proposé un nouveau type de contrat entre les entreprises de chauffage-ventilation et la commune de Vernier. Ce modèle de contrat est établi en partie sur la performance de l'entreprise par rapport à l'optimisation de la consommation d'énergie du bâtiment. La baisse de consommation d'énergie profitera aussi bien à l'entreprise de chauffage qu'au locataire ou au propriétaire puisque chacun recevra une partie des économies d'énergie réalisées.

Un contrat « à la performance » a déjà été mis en place, à titre d'essai, pour un immeuble de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) l'année passée. Le résultat de cette opération est positif puisqu'il fait apparaître une baisse de la consommation d'énergie de 7,6 % par rapport à l'année précédente (en valeur saisonnière corrigée), sans modification de confort pour les locataires. Le Conseil municipal a décidé d'entrer en matière et a renvoyé ce sujet en commission.

Par le dépôt de ces 3 textes, les Verts ont montrés qu'ils ne se contentaient pas de discours concernant le développement durable mais agissaient au niveau du conseil municipal afin d'amener la commune de Vernier à suivre cette voie.

Été 2002, du nouveau pour les 11 - 18 ans : un espace d'information pour les adolescents et ceux qui les entourent, s'ouvre sur la plaine de Plainpalais

INFO ADOS, LAST MINUTE VACANCES

LA "ZONE" ESTIVALE DES ADOS : EXISTE-T-ELLE ? DOIT-ON LA GERER ET SI OUI COMMENT ?

Est-elle le résultat d'un manque d'activités à leur disposition, d'une absence d'intérêt des jeunes vis à vis des loisirs proposés, d'un coût de participation trop élevé, d'une difficulté de la part des principaux intéressés à s'organiser ou tout simplement d'une méconnaissance de l'existant ?

Le désœuvrement prolongé peut conduire à un certain nombre d'occupations inopportunes, d'incivilités ou tout simplement d'ennui, les différents partenaires à l'origine du projet « Infos Ado, last minute vacances », agissent aussi dans une perspective de prévention.

Conscient de cet aspect, un groupe multipartenarial, des représentants de la Ville de Genève, de la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle et de l'Office de la Jeunesse (DIP), ont planché sur cette question. Une réponse première, issue de cette réflexion, est apportée pour l'été 2002

DU 3 JUIN AU 26 AOUT 2002

UN NUMERO VERT: 0800 00 11 18

UN ESPACE D'ACCUEIL OUVERT SUR LA PLAINE DE PLAINPALAIS

à côté du skate park

DU MARDI AU DIMANCHE DE 15 A 20 HEURES

- Des informations sur les loisirs : sports, journées, rencontres... encore à disposition, comment s'y prendre, où aller, à qui téléphoner...
- Une aide : à la réflexion : j'ai 16 ans, que faire de mes vacances... ?
à l'anticipation : il n'y a jamais de place nulle part...
comment prévoir et m'organiser ?
à la cohérence : j'ai 14 ans et je veux gagner des sous cet été.
Trop jeune, pourquoi ?

Du 3 juin au 26 août 2002, tout, ou presque tout ce qui est encore disponible pour la population de 11 à 18 ans sera centralisé et accessible depuis ce lieu.

Des professionnels accueilleront les jeunes vacanciers afin de recueillir leurs souhaits, discuter avec eux du réalisme de leurs envies, clarifier leurs attentes, les orienter, les aider dans leurs recherches...

L'objectif du projet est clair, identifier les besoins et les recenser pour que les réponses fournies soient les plus adéquates possibles.

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste

Aménagements extérieurs

Entretien

Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

Petites annonces à votre service gratuitement

Transmettez-nous vos annonces par fax au 022 306 06 21, par tél. au 022 306 06 20 ou par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

Piano droit ancien, noir, de marque «Rordorf», récemment accordé. Fr. 1000.- à discuter. Tél. 022 341 20 80 (répondeur).

Aquarium 120 litres avec pompe, éclairage, etc., bas prix, très bon état. Pour débutant, conseil et mise en marche. Tél. 076 324 12 61.

Livres pour collectionneur ou autres, et CD. Tél. 022 796 73 13.

Manteau taille 40 en laine fine, à carreaux noir et blanc. Tél. 022 796 18 76.

Armoire brune, excellent état, 5 portes, penderies et rayons. Largeur ~2,25 m, hauteur ~2 m, profondeur 50 cm. Fr. 300.-. Tél. 022 970 12 92.

Chats ou petits animaux

Vous devez vous absenter ? Je soigne votre chat à domicile. Me contacter au tél. 022 796 04 51.

Garde d'enfants

Recherche un ou deux enfants qui fréquenteront dès fin août 2002 les classes enfantines de l'école d'Avanchet-Salève, ceci pour pouvoir compléter le salaire d'une dame qui gardera, à notre domicile aux Avanchets, notre fils âgé de 4 ans les lundis, mardis, jeudis et vendredis jusqu'à environ 18h. Elle accompagnera les enfants à l'école/maison et assurera les repas de midi et les goûters. Si vous êtes intéressés vous pouvez me joindre au 022 796 19 40 (entre 18h et 21h).

Echos des clubs d'âinés

Conférence sur la malentendance du 16 avril 2002 au club des âinés des Avanchets

Malgré qu'il n'y avait pas beaucoup de monde, ce fut un succès. La conférence était très intéressante et explicite. Nous avons appris ce qu'est une boucle magnétique, les divers appareils et surtout où s'adresser pour une aide financière. Les moyens qu'on peut faire installer à la maison pour aider un malentendant question de sonnerie de la porte d'entrée ou du téléphone, etc. C'est dommage qu'il n'y ait pas eu plus de personnes car, finalement, c'est un handicap qui peut arriver à tout le monde.

Rikki Niessen

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à :

L'AGM – Association genevoise des malentendants

27, bd Helvétique, 1207 Genève
Tél. 022 735 54 90, Fax 022 735 57 33
et au

Service social pour sourds et malentendants (ouvert aussi aux sourds de naissances)

Tél. 022 735 56 42, Fax 022 735 57 14
E-mail : info@agdm.ch, Internet : www.agdm.ch
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 11h30.

Fermeture d'été des clubs d'âinés

<u>Avanchet</u>	du lundi 1 ^{er} juillet au lundi 2 septembre 2002
<u>Châtelaine-Balexert</u>	du vendredi 28 juin au lundi 26 août 2002
<u>Le Lignon</u>	ouvert tout l'été
<u>Les Libellules</u>	du mercredi 31 juillet au dimanche 1 ^{er} septembre 2002
<u>Vernier-Village</u>	du lundi 22 juillet au dimanche 11 août 2002

Retraités sportifs... à chacun son rythme

La retraite arrivée, la façon de s'organiser terminée, la mise en place du temps libre planifiée, reste à trouver les amis sportifs pour les sorties à ski de piste ou de fond, les randonnées pédestres en montagne.

Et c'est là que très souvent arrive le problème.

Beaucoup d'entre eux sont fatigués par un travail qui a été dur et n'ont plus envie de faire un effort, et pourtant ce serait la meilleure façon de rester en forme physiquement et moralement.

Vous sportifs vous savez quelle peut être la satisfaction après une tranquille journée à ski ou à la montagne passée en compagnie agréable pleine d'humour, fatigués mais heureux ne serait-ce qu'une fois par semaine.

Je vous garantis que les jours suivants seront beaucoup plus faciles, la santé meilleure et le moral au beau fixe. Il suffirait d'essayer, mais comment faire ?

Un club ? Une association qui peut vous renseigner ? Pourquoi pas !

Mais ce n'est pas facile de trouver ce qui nous convient. On marche trop longtemps, ou on ne skie pas assez vite, ou chacun s'occupe de sa propre personne sans s'occuper de ceux qui courent derrière, etc. Mais en se donnant un peu de peine et en se renseignant bien on trouve toujours ! Le sport pratiqué même modestement vous fera voir la vie d'une autre façon, surtout si vous êtes seul(e)s et c'est notamment à ces personnes là que je m'adresse, n'abandonnez pas et restez dans le giron sportif même si ce n'est qu'un tout petit peu.

Par votre bonne santé et votre bon moral vous ferez envie à tout votre entourage !

Se renseigner n'est pas s'engager, mais c'est peut-être le premier pas pour profiter d'une retraite heureuse et harmonieuse.

Nelly SCIACCA

SIXTIES SPORT CLUB POUR JEUNES RETRAITÉ(E)S
23, Crest-de-Champel - 1206 Genève, tél. 022 346 00 67

Club des âinés d'Avanchet

Direction collégiale
21, rue du Grand-Bay
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

Club des âinés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare
39, av. de Crozet
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

Club des âinés des Libellules

Direction collégiale
10, ch. de l'Usine-à-Gaz
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture
les lundi, mardi et jeudi
de 14h à 17h30.

Club des âinés du Lignon

Direction collégiale
50-53, av. du Lignon
1219 Le Lignon
Tél. 022 420 15 10
Ouverture du lundi au
vendredi de 14h à 18h
(animation principale
le mercredi).

Club des âinés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
6, ch. de Champ-Claude
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions
les mercredi et vendredi
de 13h30 à 17h.

ANIMATIONS D'ÉTÉ À LA PATAUGEOIRE DES AVANCHETS (GRD-BAY) – 1er AU 20 JUILLET 2002

de 17h à 19h : animations gratuites - de 19h à 22h : repas canadien, gril à disposition
Buvette - Jeux - Soirées en fête selon programme

TOUT PUBLIC

Lu 1^{er} 7. Inauguration avec les ânes de Mme Bivans	Lu 8.7. Peinture s/T-shirt (apporter un T-shirt blanc)	Lu 15.7. Grands jeux
Ma 2.7. au sa 6.7. Atelier théâtre avec Laurence Merlin	Ma 9.7. Atelier peinture	Ma 16.7. au sa 20.7. Atelier cirque avec Etienne Abauzit des <i>Ateliers des Arts du Cirque</i>
Me 10.7. Grands jeux	Je 11.7. Atelier peinture	
Ve 5.7. dès 20h : pétanque (pour les adultes !)	Ve 12.7. dès 20h : pétanque (pour les adultes !)	Ve 19.7. dès 20h : pétanque (pour les adultes !)
Sa 6.7. 19h : spectacle de l'atelier théâtre	Sa 13.7. 18h : expo de l'atelier peinture 20h : soirée contes (tout public)	Sa 20.7. 20h30 : spectacle de l'atelier cirque

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS : animations jusqu'à 20h dans l'entrée du centre commercial des Avanchets
Renseignements : Christine Schoeb au 079 256 71 80

ANIMATIONS À LA MAISON DE QUARTIER – 12 AU 23 AOÛT 2002

SPECIAL ADOS

du lundi au vendredi, de 15h à 22h

Ambiance estivale, animations sur place et sorties, repas chaque soir.
Accueil gratuit et sans inscription, sauf pour les excursions.

ADOS

COURS DE POTERIE

Tous les jeudis soirs, de 19h30 à 22h
avec Myriam Wyss, céramiste

Fr. 300.- par trimestre,
inscription à l'année

Début des cours : jeudi 3 octobre 2002

Contact : Christine Schoeb (079 256 71 80)

ADULTES

MAISON DE QUARTIER DES AVANCHETS

13, AV. GRD-BAY – 1220 AVANCHET

TÉL. 022 796 24 80



Chers parents,

Vous amenez quatre fois par jour vos enfants et ceux des voisins à l'école. Vous prenez en charge 1, 2, 3, 4... enfants voire plus... Savez-vous qu'inconsciemment vous avez organisé un **PEDIBUS** ! Dernièrement, vous avez pu lire divers articles à ce sujet dans la presse.

Alors qu'est-ce qu'un PEDIBUS ?

« Un pédibus est un bus virtuel qui suit une ligne particulière à une heure non moins déterminée, et s'arrête à des endroits tout autant choisis. Il est constitué d'un conducteur, en général une maman, qui emmène des enfants de la maison à l'école, et inversement. Les jambes de tout ce petit monde constituent les roues du véhicule et la bonne volonté de l'adulte bénévole remplace l'essence. Tout enfant peut « monter » dans ce « bus » pédestre ». Selon article de X. Farinelli - Tribune de Genève du 16 avril 2002.

Ce moyen de transport, de conception canadienne, existe déjà à Lausanne, dans trois communes genevoises et fonctionne comme un car de ramassage scolaire avec ses conducteurs, ses lignes, ses arrêts et ses horaires. Gratuit, ce transport en commun hors du commun marche à l'énergie humaine, un mélange détonnant d'inventivité, de volonté et de solidarité. Votre association de parents d'élèves va prendre contact soit directement avec les communes genevoises ou par le biais du GAPP (avec la collaboration de la ville de Genève) pour Lausanne. Si nous nous intéressons à ce projet, c'est qu'au sein de notre village, nous avons remarqué que les horaires de bus ne sont pas toujours adaptés aux horaires scolaires et qu'il est difficile pour un enfant de quatre ans de monter seul dans un bus. Ces contraintes obligent certains parents à utiliser leur voiture, ce qui crée des encombrements réguliers le long des routes et aux environs des écoles. Nos enfants ne sont pas en sécurité et on réalise à quel point une telle solution est à même d'amener intelligemment une amélioration également pour les déplacements motorisés, laissant ainsi plus de place aux transports collectifs trop souvent gênés par le trafic général, tout en permettant aux enfants de se familiariser avec le déplacement régulier à pied pour des petites distances.

De plus, Monsieur P.-F. Unger, conseiller d'état, chargé du département de l'action social et de la santé a récemment déclaré lors d'un discours le 5 avril 2002 à l'OMS : « Dans le cadre des actions genevoises du programme villes-Santé de l'OMS, nous nous sommes fixé les objectifs suivants pour l'année en cours :

- favoriser une action particulière pour les enfants qui vont à l'école, par exemple le « pédibus », à coupler avec les questions de sécurité des enfants de la circulation ».

Tiré de la Feuille d'Avis Officielle du 15 avril 2002.

Cette idée simple permettrait de créer de nouveaux chemins d'écoliers avec des aménagements sécurisés. Plus

ieurs études ont montré que les accidents ne surviennent pas plus aux abords des écoles qu'ailleurs en ville. Pour protéger l'enfant, c'est donc tout le trajet de l'écolier qu'il faut sécuriser.

Bien sûr, la réalisation d'une telle activité demande beaucoup de temps et d'énergie et ne pourra voir le jour que si un nombre suffisant de parents s'y intéressent. Nous sommes tous concernés par la sécurité des trajets d'école. Soutenez ce projet, devenez bénévole ! La commune est informée de cette démarche et nous espérons qu'elle pourra soutenir les parents pour la mise en place de panneaux d'arrêts «pédibus» et pour l'organisation des lignes. Le comité de l'APEVV vous remercie de lui communiquer toutes vos idées, vos craintes ou informations utiles au développement de ce projet. Vous pouvez nous écrire à : APEVV - case postale 404 - 1214 Vernier ou joindre par téléphone les soussignés

Pour le comité de l'APEVV :
Sébastien Ruffieux, tél. 022 341.45.04,
Pascale Cornut, tél. 022 341.71.41

Association de vacances Vernier Bois Gentil Les vacances « sympa »



Pour enfants de 6 à 12 ans
Du 6 juillet au 9 août 2002, à la carte

**Avec la colonie de Saint-Gervais
à la Rippe s/Crassier (VD)**

(Membre de la Fédération des colonies
de vacances du Canton de Genève)

**Piscine sur place, activités sportives, voile,
tir à l'arc, poney club, football, VTT, etc.
Jeux, découverte de la nature, excursions,
activités artistiques, théâtre**

Fr. 470.- pour deux semaines (3 sem. Fr. 880.-, 4 sem.
Fr. 800.-, 5 sem. Fr. 900.-).

Si l'inscription pour 5 semaines reste en vigueur, en revanche, les séjours d'une semaine ne seront pas encouragés pour des questions pédagogiques, d'organisation et compte tenu des expériences passées. Ils seront limités et ne pourront être intégrés que la dernière semaine « samedi 3 août au vendredi 9 août » dans la mesure des places disponibles.

Inscriptions auprès de Madame Simone Bodenmüller
(Colonie St-Gervais), Tél. 022 349 33 19
de 18h à 21h du lundi au vendredi.

L'Association Vernier Bois-Gentil participe financièrement en faveur des enfants domiciliés sur la commune de Vernier par son soutien direct auprès de la colonie Saint-Gervais.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

MARTIN Antonio

Technicien en
électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Pas de frais de déplacement aux
habitants de la commune

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 1281 - 16, Gutenberg

Givaudan^G

Avec vous à Vernier!

Givaudan Vernier SA • 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com



SIMON BORGA

Etanchéité

Couverture

Ferblanterie

Isolation

Entretien toiture

8, chemin des Carpières
1219 Le Lignon

Tél. 022 797 47 87
Fax 022 797 47 26

MEYRIN FITNESS
Center
17 Prom. Champ-Frechets
1217 MEYRIN Tél: 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

PROGRAMME SUR MESURE REFLEX MINCEUR

3 MOIS DE FITNESS	= Fr. 249.-
2 mois	Fr. 179.-
1 mois	Fr. 99.-

Programme
spécial Bikini

Entreprise
TAILLE DE PIERRES
MELLO & FILS S.A.

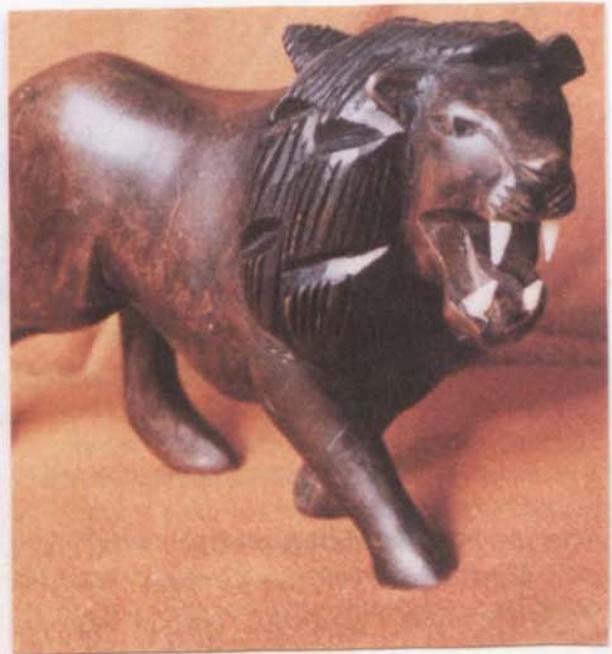
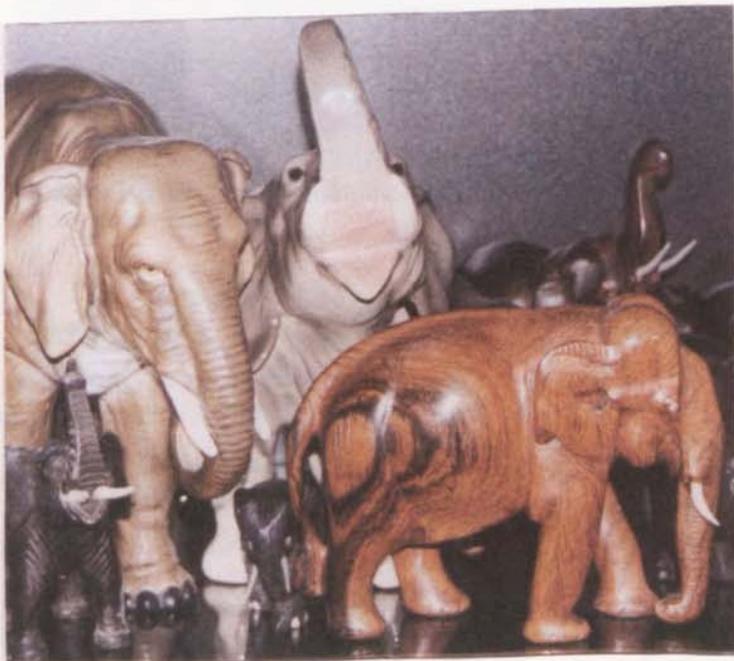
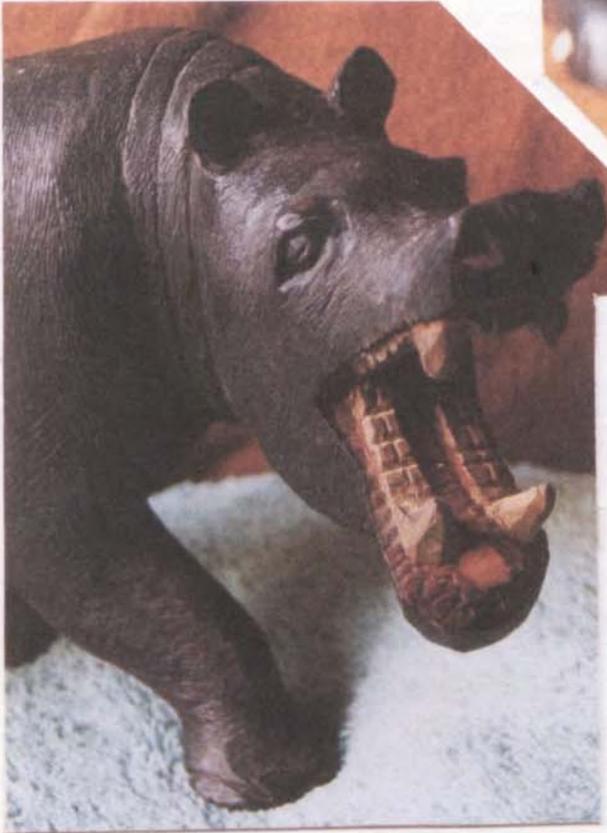
Monuments Funéraires

20, rue des Moraines
1227 CAROUGE

Tél. 022 342 22 74
Fax 022 342 77 71

Vous avez dit «violon d'Ingres» ?

Restons dans les collections: en voici une qui réunit des animaux divers et variés, avec une prédilection pour les éléphants, mais plus encore pour les rhinocéros, assez rares. Le Collectionneur affirme que ceux de ces animaux qui ont la... bouche ouverte n'ont pas été forcément trouvés à Genève. Conseillons-lui pour son animal préféré, la prudence : un rhino, c'est rosse !



les p'tites notes de



Une soirée formidable !

Le samedi 20 avril dernier, l'Avenir de Châtelaine organisait sa traditionnelle Soirée Annuelle dans la salle de gym de l'école de Vernier-Place. Enfin, quand on dit «traditionnelle», c'est plutôt le terme «Nouveau Genre» qu'il faudrait employer...

On sentait déjà un certain vent de nouveauté en admirant le superbe panneau que la Voirie avait fabriqué et placé à l'entrée du village, qui faisait une (très légère) allusion à une certaine émission de chansons française, dont le nom commence par «Star» et se termine par «...démie», sous la personification d'une silhouette tenant un accordéon et levant le bras.

Le public, très nombreux (on ne savait plus où mettre les gens; un plaisantin

nous a suggéré de les mettre en couches...) a pu applaudir des musiques des films de l'année (Harry Potter, Amélie Poulain), des tubes des décennies passées (Money Money (ABBA), Music, La Compagnie Créole, les Pogues, Dreamer (Super Tramp), Y.A.M.C), le tout entrecoupé de pièces plus classique, plus intimistes ou dites «sérieuses» (Piazzola, J. S. Bach...).

Une série de chansons, interprétées par quelques musiciens accompagnés d'un septuor musical, a permis au public de reprendre en chœur des couplets connus de Fugain, Bécaud, Nino Ferrer et Eddy Mitchell. C'est du reste sur «Be Bop a Lulla» que les personnes présentes ont eu la plus grande surprise de la soirée: deux des chanteurs (forts bien de leur personne, soit dit en passant...) nous ont régalez d'un numéro imprévu digne des

Chippensdales, se déshabillant (presque entièrement) sous les cris des femelles déchaînées de la salle ! On en parle encore dans les chaumières !

A l'entracte, le public assoiffé et affamé s'est rué sur la buvette et les stands de petite restauration, alors que les stands «Tombola» et «Artisanat» travaillaient à fond.

Ce fut une très bonne soirée, présentée par M. Borgis que nous remercions pour sa précieuse et constante collaboration à nos soirées.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en avril-mai 2003 pour notre soirée annuelle qui, on peut déjà vous le confesser, n'aura rien de «traditionnel» !

Renseignements

Cours de musique : Sylvie BOSSI
tél 022/782.05.89
sbophd@bluewin.ch

Concerts : Daniel CLOUX
tél 021/825.40.09

Concerts annoncés

FÊTE DE LA MUSIQUE – GENÈVE:

Samedi 22 juin 2002

12h15 – Concert de l'Avenir (Société + Juniors)
scène Ella Fitzgerald (Parc La Grange – Eaux-Vives)

Dimanche 23 juin 2002

19h – Concert de Cadenza Baïana – auditoire Calvin
(à côté de la cathédrale de Genève)

PROMOTIONS DE VERNIER :

dès 19h – concert des Juniors – école des Ranches

Les Petits Anges



Dépôt-Vente



Habits d'enfants de marques,
neufs et d'occasion 0-8 ans.

Chaussures, Jouets, Accessoires, Poussettes

La Ruelle 3 - 1214 Vernier-Village
(dans la cour derrière vélos Demierre)

Horaire réduit jusqu'en septembre 2002

Lundi et jeudi : 9h-12h. Vendredi : 14h-17h

Ouvert aussi le 1^{er} samedi de chaque mois: 9h-12h

à Vernier



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos
jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme
personnalisé. 1^{ère} séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier - Tél. 022 341 04 61

EN 1883, LES PARTICIPANTS A LA VOGUE DE VERNIER

virent arriver sur l'emplacement de fête «une sorte de véhicule apocalyptique, trépidant, bruyant, rougeoyant, sur lequel trois hommes étaient juchés. Le véhicule qui venait de forcer l'attention du paisible village était le tricycle de l'ingénieur René THURY, un précurseur dans bien des domaines» (1)

C'est ce que nous vous racontions dans le numéro 8-1999 d'INFORMATIONS VERNIER, en rappelant quelques anecdotes intéressantes que nous avait communiquées M. Jean TUA, fondateur du Musée de l'Automobile, de la Moto et du Cycle (2).

Tricycle à vapeur construit en 1879-1881 par R. THURY et J. NUSSBERGER. Photo prise dans le jardin de la villa Thury, route de Florissant 79, lors de la remise en état du tricycle pour l'Exposition Nationale de Berne, 1914.

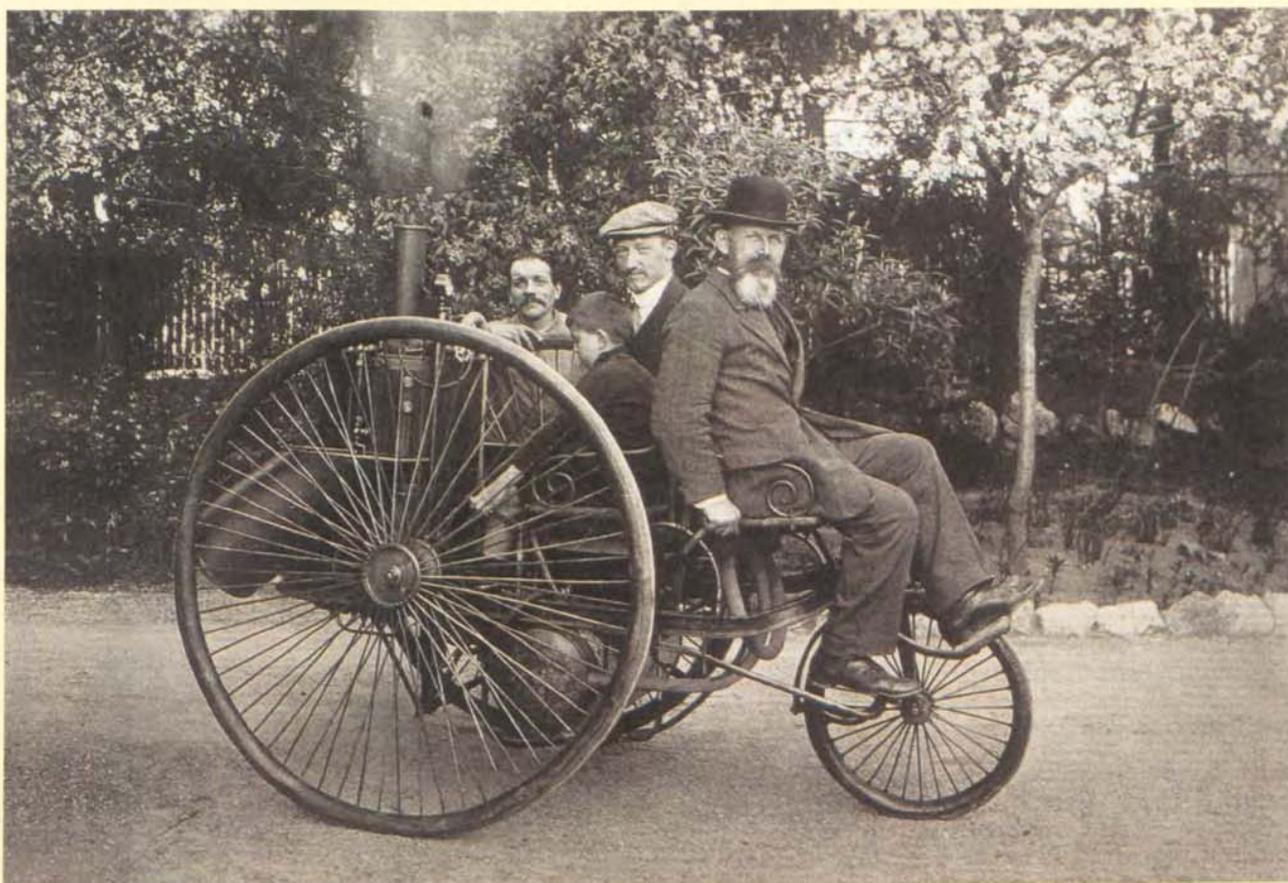


Photo Boissonnas

(mécanicien) René NUSSBERGER (fils du constructeur)
Eugène THURY (1902-1927) René THURY (1860-1938)

Nous l'avons photographié au Musée Jean Tua. Nous l'avons revu au Musée d'Histoire des Sciences, dimanche 5 mai: ce jour-là, le petit-fils de René Thury présentait ce véhicule qui fut le premier engin à moteur à avoir circulé à Genève. Et l'on eut le plaisir de voir et d'entendre tourner ce moteur plus que centenaire.

Monsieur René SAUVIN - c'est le petit-fils - donna ensuite une conférence au cours de laquelle les auditeurs découvrirent quel grand ingénieur et grand inventeur était René Thury. C'est dans sa villa de la route de Florissant que René Sauvin prit ses premières leçons de science appliquée: «Dans la maison, tout était sur-

prise. A l'office, à côté de la cuisine, un moteur, à courant continu bien sûr, actionnait au choix, par de longues courroies de transmission, moulin à café, hachoir à viande, baratte à beurre ou autres appareils. A la cave il y avait une machine à laver le linge, électrique elle-aussi (déjà!), avec un grand tambour qui tournait alternativement

dans un sens, puis dans l'autre C'est dans son atelier, petit bâtiment séparé dans le jardin que j'ai acquis mes premières notions de physique et d'électricité. Au sous-sol, un moteur à gaz, une dynamo et une batterie d'accumulateurs avaient été installés pour la somme de fr. 3865,20 (une fortune à l'époque !) afin de fournir du courant sous 36 volts à la villa, une des premières à Genève à être éclairée électriquement (au début, le kWh revenait à fr. 1,24 alors que le salaire horaire d'un ouvrier était de fr. 0,40). Ce moteur, je ne l'ai vu marcher que 2 ou 3 fois. Il avait été détrôné par un groupe convertisseur qui, dans un pavillon du jardin, transforma l'alternatif du réseau en continu, avec l'accord tout spécial des Services Industriels»(3).

Ces souvenirs, M. Sauvin les a racon-

tés dans une plaquette des plus intéressante et c'est un plaisir que de découvrir quel homme supérieur était ce grand-père qui alliait le génie... à l'humour ! «racontant... les incidents survenus au cours de sa carrière, lors de ses nombreux voyages. C'était un observateur incomparable qui captivait le monde par la limpidité de ses explications et le charme de ses récits»(3).

Ce tricycle à vapeur retournera dans un musée genevois, mais lorsque vous passerez à côté de lui, vous ne lui jetterez plus un regard distrait : c'est vraiment une réalisation extraordinaire, issue d'une «idée... venue à deux amis, René THURY et James NUSSBERGER, âgés de 17 ans et apprentis à la Société Genevoise pour la construction d'Instruments de Phy-

sique (SIP), de construire un véhicule automoteur mû à la vapeur. Une première en Suisse» (3).

1- Revue polytechnique no 8, août 1998. Communiqué par MM. Jean-Claude et Pierre Tranchet et Gilbert Burkardt.

2- Ce Musée se trouve à la rue des Bains 28-30. Ouvert de 14h à 18h sauf lundi et mardi, tél. 022 321 36 37

3- LE TRICYCLE A VAPEUR, par M. René-Marc SAUVIN, ing. él. dipl. EPFZ; 08 mai 2002; tél/fax 056 426 16 67.

Nous remercions vivement M. Sauvin qui nous autorise aussi à reproduire la photographie ci-dessus.

le Comité de l'AIVV

L'ennui naquit un jour de l'uniformité, ailleurs peut-être, mais pas au Lignon où la communauté inter-religieuse organise pour la deuxième année consécutive un grand

REPAS SANS FRONTIERE

Samedi 22 juin 2002 dès 18 heures
Salle des Fêtes du Lignon

Pour vivre le partage, chaque personne est invitée à apporter un plat cuisiné selon les recettes de sa tradition propre et à venir goûter aux préparations culinaires de ses voisins d'autres cultures.

Au plaisir d'être ensemble et de découvrir la diversité des traditions de l'humanité, nous ajouterons des animations pour petits et grands

Musiques, danses, chants
et spectacles préparés à votre intention

par des artistes d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine.

Bienvenue à tous : Pour que la fête soit complète, parents amenez vos bambins, jeunes laissez-vous tentés et cheveux argentés venez prendre votre place.

Contact, renseignements et offre de collaboration :
Jean-Claude Basset - Tél. répondeur et fax : 022 796 65 44.
Projet dialogue - case postale 276 - 1219 LE LIGNON

LA MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier
48, rue du Village - Vernier-Village
Ouverture du mardi au samedi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30

Jusqu'au 29 juin 2002
OLIVIER FELLER
L'AVIATION AUTREMENT

Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous contacter au numéro 022 341 39 17 et tu gagneras un bon de Fr. 30.- pour acheter des livres.

le Comité de l'AIVV

E.S.L. VERNIER BASKET

Centre sportif du Bois-des-Frères

Samedi 8 juin 2002

de 9h à 18h

Tournoi international
vétérans

16 équipes - 3 terrains

Buvette - Restauration - Tombola

UNE FIDELE LECTRICE NOUS PROPOSE CETTE PHOTOGRAPHIE

d'une classe de Vernier-Place, 7^{ème} année, 1953.

Les jeunes filles sont dans le soleil et une partie des garçons, timides, ont préféré l'ombre...

Mais presque tous sont souriants, sauf ce jeune homme qui n'ose pas nous regarder.

Un grand merci à Mme Bernadette ROLFO !

le Comité de l'AIVV



B. Vincent 7^{me} année
 Vernier
 & Laurette Papy

Rotteria
 Planchard
 Ducret Charles - César.
 Roger Foster
 Michel Werben
 R. Husler

1^{er} rang: Marguerite Thaler
 Christiane Wuser
 Claudette Papy
 Josiane Joly

2^e rang: Cécile Petite
 Françoise Deberli
 Nicole Couralet
 Pierre Jean Loterio
 Bernadette Vincent
 Ruth Bader
 Roger Hausler
 Solange Theodora
 Pierrette Duchoud

3^e rang: Rosette Falsart
 Marceline Gaudette
 Michel Werben
 Roger Foster

4^{er} rang: Claude Grogneau
 Joseph Zolca
 Gilbert Panchaud
 Pierre Duborgel
 Charles Ducret

PHOTO-IDEAL
 J. SCHNEITER
 Av. Luserna, 34
 GENÈVE - TÉL. 3.98.38

Out quite l'école en 6^e
 Michel Berrut - Gilles Weiss -
 Serge Raymond - Nicole Gantley

Préau de l'école des Ranches
Vernier

Programme

**18h30 Cortège
dans la rue du Village**

avec les écoles et les Autorités de la commune,
la Fanfare municipale de Vernier,
les Fifres et Tambours,
la Fanfare du Château,
la Compagnie Choc Trio,
la Cité des Augustes,
etc.



Jeux • carrousels • poneys

21h30 Animation musicale

**Nombreux stands
de restauration
& Buvette**

tenus en majorité
par les sociétés
communales

Commune de Vernier



Service culturel
Tél. 022 341 41 04



FÊTE DES PROMOTIONS
VENDREDI 28 JUIN 2002